

Bulletin d'information sur les pesticides N°8 – Mai 2022

Actualités juridictionnelles



USA : Bayer demande la révision d'une condamnation à 87 millions de dollars

Le 21 mars 2022, Bayer a [demandé](#) à la Cour suprême des États-Unis de réexaminer le [jugement](#) rendu en faveur d'Alva et d'Alberta Pilliod, un couple californien qui s'était vu attribuer 86,7 millions de dollars en 2019 pour leurs préjudices corporels. Le jury avait considéré le produit comme étant la cause probable de la maladie des deux époux atteints d'un lymphome non-hodgkinien (LNH) après des années d'utilisation de Roundup.

La cour d'appel de Californie ayant rejeté le recours de Bayer le 9 août 2021, celle-ci avait demandé la révision du jugement à la cour suprême de Californie, qui l'avait rejeté le 17 novembre 2021. La société s'adresse aujourd'hui à la cour suprême des États-Unis et prétend que les poursuites à son égard devraient être

rejetées au motif que les réglementations fédérales considèrent que le désherbant est sans danger. Elle affirme également qu'il est inconstitutionnel d'accorder des dommages et intérêts punitifs qui dépassent de très loin les dommages compensatoires.

La cour suprême est également en train d'étudier si elle doit ou non entendre un appel similaire de la société dans le jugement qui l'oppose à [Edwin Hardeman](#), utilisateur du Roundup, pour lequel elle a été condamnée au paiement de dommages et intérêts d'un montant de 25 millions de dollars.

Ces appels devant la cour suprême font partie de la [stratégie juridique](#) déployée par la compagnie face aux nombreux procès sur le Roundup auxquels elle est confrontée depuis son rachat contesté de Monsanto, le fabricant du glyphosate.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

Je donne à Justice Pesticides

[Retour au site de Justice Pesticides](#)